

Kanfen

Kanfen-sous-Bois ■ *Bulletin municipal 2018*

www.kanfen.fr



KANFEN-SOUS-BOIS EN TRAVAUX

S O M M A I R E

B U L L E T I N M U N I C I P A L 2 0 1 8

État Civil	04
Nouveaux arrivants - Jeunes diplômés	05
Fête des mamans	06-07
Dossier travaux	08-17
Photos des classes	18-19
Enfance	20-21
Carnaval des écoles	22-23
Culture & animations	24-27
100 ^e anniversaire de l'Armistice	28-29
Les écoles rendent hommage aux soldats de Verdun	30
Amitié Kanfen-Septfontaines.....	31
Le rendez-vous des Aînés.....	32-33
Au fil de l'année.....	34-35
Mais que peuvent bien faire les élus ?	36-39
Les agents communaux	40-43
Projets 2019/2020	44-45
Livre - Gestes citoyens - A31 Bis	46-47
Associations	48-51
Finances communales	52 -53
Les fermes allemandes	56

Directeur de la publication : Denis Baur

Rédaction : I. Renoir - S. Citerne - W. Bellofatto
N. Greff - R. Di Bartoloméo - I. Debourges - S. Veillet - D. Baur

Conception graphique : S. Citerne - I. Renoir

Photos : S. Citerne (sauf mention particulière)

Impression : Imprimerie L'Huillier • Florange
Imprimé en 650 exemplaires

Mairie de Kanfen

4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10 - fax : 03 82 50 61 68

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr

Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com

Heures d'ouverture :

Lundi - mercredi - jeudi : 8 h - 12 h • 14 h - 18 h

Mardi et vendredi : 8 h - 12 h • 14 h - 19 h

É D I T O



C'est toujours avec le même plaisir que je vous retrouve à l'occasion de l'édition du bulletin municipal annuel.

Fenêtre ouverte sur l'actualité de notre commune et lien entre les élus et les administrés, ce document fait le point sur la vie de notre village en reprenant les grands événements de l'année écoulée et en condensant informations municipales, associatives, culturelles, scolaires, sociales ou utilitaires.

Après 4 ans et demi d'exercice de notre second mandat, vous constaterez que l'équipe qui m'entoure poursuit à un rythme soutenu la transformation de notre village et la mise en œuvre de son programme électoral.

De cette année 2018 qui vient de s'achever, on relèvera les importants travaux réalisés par la communauté de communes dans l'aménagement des voiries d'intérêt communautaire. La rue de Volmerange est achevée mais il reste encore les travaux paysagers à terminer. Les rues Jeanne d'Arc et Schuman connaissent, elles aussi, d'importants aménagements qui vont se poursuivre jusqu'au printemps 2019. Cela me donne l'occasion de rappeler le rôle important de la CCCE sans que notre territoire ne connaitrait pas l'essor qui est le sien.

En ce qui concerne les actions municipales, les habitants de Kanfen-sous-Bois voient les rues de la Mine et Sainte-Barbe se transformer avec l'enfouissement des réseaux. En début d'année, et en concertation avec la commune d'Entrange, la voirie de la rue de la Mine sera entièrement rénovée.

En nous projetant sur 2019, nous allons poursuivre le programme d'enfouissement des réseaux afin que d'ici 2020, tous les réseaux aériens de notre commune soient enfouis. À terme, cela représentera un investissement total de près de 1,7 million d'euros.

Je peux aussi vous annoncer deux projets impor-

tants qui vont voir le jour au cours de cette année. D'abord la construction de locaux pour les associations mais aussi une cellule commerciale supplémentaire qui devrait accueillir une crêperie. Ensuite, nous avons prévu la création d'un parc pédagogique arboré et constitué de sentiers de promenade. Ce parc se développera dans l'espace situé entre la salle communale et l'autoroute A31.

Avec le travail, l'aide et le soutien du personnel communal et des commissions municipales, vos élus maintiennent le cap pour que nos projets aboutissent. Ils ont cette volonté de poursuivre les investissements avec la prudence nécessaire ainsi que la réflexion murie et réaliste indispensable face aux difficultés et incertitudes du moment.

Je remercie également tous les bénévoles du monde associatif ainsi que les équipes pédagogiques de nos structures scolaires et périscolaires pour le travail accompli.

Confiant dans l'avenir, il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2019. Qu'elle soit pleine de joies, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches et aussi pour notre commune.

Denis BAUR

Maire de Kanfen

LES **MARIAGES**



Rajae **Krimou** et Grégory **Guyon**
14 avril 2018



Sabrina **Dos Santos** et Nicolas
Dalla-Valeria 26 mai 2018



Nina **Zirilli** et Thomas **Hubert**
30 juin 2018

- Louis** THOMAS né le 13 janvier 2018
Neela BROCHARD née le 17 janvier 2018
Nelya AÏT MESBAH née le 21 février 2018
Manel BOUDELIOU née le 8 mars 2018
Sarah AUBERT BRESSY née le 14 avril 2018
Paul ABARCA né le 17 avril 2018
Mathis WOJTOWICZ né le 30 avril 2018
Xavier MORABITO MARELLI né le 7 juin 2018
Léna MICHAUX née le 5 juillet 2018
Eléonore CORREIA SEICHEPINE née le 7 juillet 2018
Ellie HOFFMANN née le 17 juillet 2018
Andrea GENTILE né le 17 juillet 2018
Florian TRINEL né le 24 juillet 2018
Claudia GOMES née le 24 juillet 2018
Élise SPIEGEL née le 5 septembre 2018
Louane TARDIOLI née le 21 octobre 2018
Naïa HUMBERT née le 15 novembre 2018
Gabin MAITREJEAN né le 9 décembre 2018

LES **NAISSANCES**

LES **DÉCÈS**

- Raymonde **FASTNACHT** née Michel..... 18 mars 2018 - 86 ans
 Gaston **KLEIN**..... 4 mai 2018 - 92 ans
 Giovanni **TARDIOLI**..... 17 juin 2018 - 87 ans



Caroline **Colson** et Mickaël **Mameri**
30 juin 2018



Melinda **Marelli** et David **Morabito**
22 septembre 2018

NOUVEAUX **ARRIVANTS**

9 février 2018



Afin de toucher un plus large public, la municipalité a décidé d'inviter à deux reprises les nouveaux arrivants. Une première réunion d'information, en soirée, a eu lieu le 9 février et la deuxième, le samedi 27 octobre à 9 heures, autour d'un petit déjeuner convivial. Comme à l'accoutumée, les élus et les membres des associations ont présenté la commune aux nouveaux Kanfenois. On peut regretter le peu de participants à cet évènement.

JEUNES **DIPLÔMÉS**

27 octobre 2018



Cinq jeunes diplômés se sont déclarés en mairie pour recevoir leur bon cadeau offert par la commune. Ce fut, comme chaque année, l'occasion d'organiser une petite cérémonie afin de marquer les brillants résultats de ces jeunes Kanfenois.

Léa Neveux (bac +3), Alexandra Roveda (mention TB au bac)

Absents sur la photo : Lucie Bellofatto (bac +3), Caroline Greff (mention TB au bac), Matthias Régnier (bac +3)

“ À l’oreille de tous les enfants,
“maman” est un mot magique. ”
Arlene Benedict



30 MAI 2018
FÊTE DES **MAMANS**



Si certaines manifestations communales ne suscitent pas un grand engouement, il en est tout autrement de la cérémonie qui honore les mamans de l'année à l'occasion de la fête des Mères. En effet, accompagnées par de nombreux papas et leurs enfants (8 filles et 8 garçons, une parité parfaite), elles étaient 16 mamans sur 20 concernées à avoir répondu à l'invitation de la municipalité. Après la remise du traditionnel bouquet de fleurs offert par le Maire, les Adjointes et les membres du Conseil Municipal présents, les familles ont pu faire plus ample connaissance les unes avec les autres. Dans son discours, Denis Baur a rappelé combien l'amour d'une mère est essentiel en reprenant la citation de Pam Brown : « L'amour d'une mère, c'est comme l'air, c'est tellement banal qu'on ne le remarque même pas, jusqu'à ce qu'on en manque ».



AMÉNAGEMENT DES VOIRIES et URBANISATION

Dès 2008, la municipalité s'est engagée dans un programme d'entretien des voiries et de valorisation des bâtiments communaux. Concernant les voiries communautaires (VICC), c'est la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) qui est à la manœuvre et qui finance l'aménagement de ces rues. Quant aux voies d'intérêt communal (VIC), elles sont de la seule compétence de la commune de Kanfen.

Les pages de ce dossier ont pour objectif de présenter les travaux engagés par la CCCE, notamment concernant les rues Jeanne d'Arc, Schuman et Volmerange, mais aussi, les travaux engagés par la commune, sur son budget propre, sur les rues de la Mine et Sainte-Barbe à Kanfen-sous-Bois. Par ailleurs, dans le cadre d'une urbanisation maîtrisée, la municipalité a décidé d'ouvrir à la construction, au cours de l'année 2018, la 2^e phase de la ZAC de Raville. Les 14 parcelles commercialisées ont très rapidement trouvé preneur. Il est rappelé que le prix de vente a été fixé à 21 000 € l'are. De nombreux Kanfenois ont ainsi pu concrétiser un projet personnel de construction. La prochaine phase de commercialisation n'interviendra pas avant 2021.





RUES DE VOLMERANGE, JEANNE D'ARC, SCHUMAN

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs, par l'intermédiaire de ses élus, s'est engagée dans une programmation pluriannuelle d'aménagement de l'ensemble des voiries d'intérêt communautaire (VICC) des 20 communes du territoire, et ce, avant la fin du mandat en 2020. Pour Kanfen, les rues de Volmerange, Jeanne d'Arc, et Schuman sont concernées au titre de la planification annuelle pour l'année 2018. Le montant des travaux s'établit à 636 000 € TTC pour la rue de Volmerange et 750 000 € TTC pour les deux autres rues. Si les travaux de voiries ont été en grande partie achevés avant la fin de l'année 2018, les aménagements paysagers débiteront au premier trimestre de cette année. Pour rappel, les dernières voiries d'intérêt communautaire que sont les rues de Zoufftgen et du Moulin seront programmées en 2019 et 2020. Concernant la rue du Moulin, des travaux préalables devront être engagés par le Département pour solidifier le tunnel sous voirie qu'emprunte la Kissel et qui montre des signes de faiblesse. De ce fait, cette programmation pourrait être compromise par les décisions du Conseil Départemental.



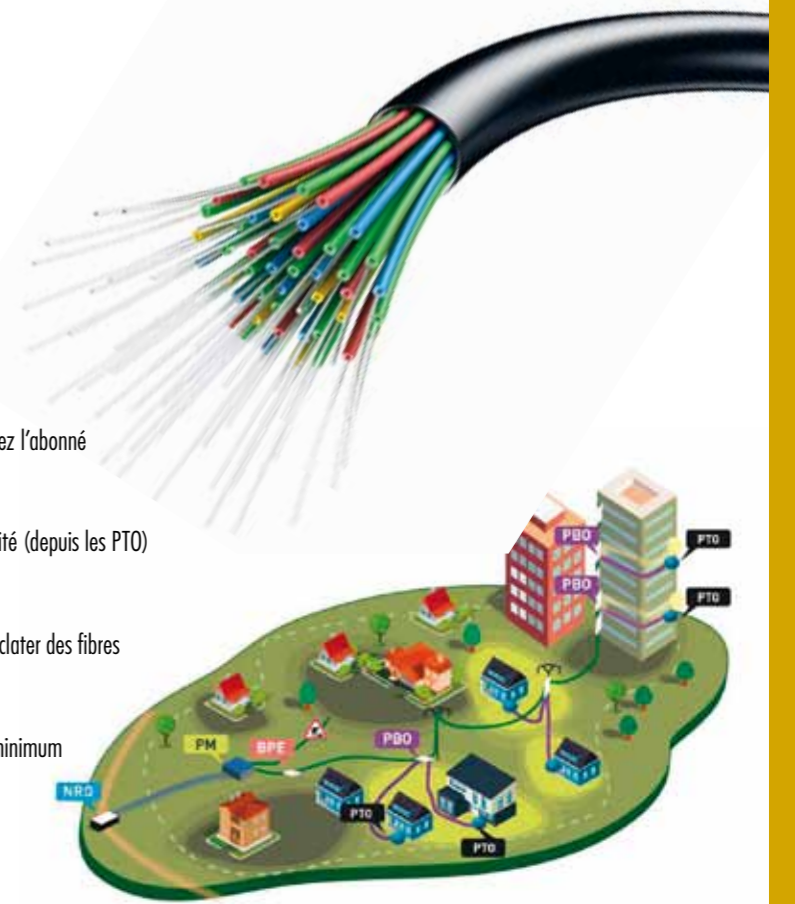


photo CCCE

STATION D'ÉPURATION D'HETTANGE : ELLE FONCTIONNE !

Les travaux de la station d'épuration (STEP) d'Hettange-Grande, située au lieu-dit « Auf Raspich », ont débuté en janvier 2017 pour s'achever en mai 2018. Après une période de test, elle est en fonctionnement depuis juillet 2018 et elle a été inaugurée le 8 décembre 2018. Grâce à cette 6^e STEP, construite par la CCCE, les eaux usées de Kanfen, Entringe et de la cité de Soetrich (ainsi que les eaux usées des zones d'activités communautaires d'Entringe, Hettange-Grande et Kanfen) sont dorénavant traitées dans le cadre d'un assainissement collectif. Cette STEP, d'une capacité de 4 400 équivalents habitants, fonctionne sur le principe dit de « boues activées ». Elle dispose de deux bains principaux (aérateur et clarificateur), et d'une serre solaire d'environ 800 m² où sont séchées les boues. La CCCE aura ainsi investi près de 42 millions d'euros pour la mise en œuvre de son programme d'assainissement collectif dont environ 9,6 millions d'euros pour la STEP d'Hettange subventionnée à hauteur de 2,7 millions d'euros. À noter que certaines zones communales subsisteront en assainissement non collectif (ANC). Il s'agit essentiellement d'habitations isolées ou d'habitations reliées à une microstation collective.

Les 5 autres STEP de la CCCE sont situées à Cattenom-Sentzich, Rodemack, Hettange-Grande (rue Victor Hugo), Roussy-le-Village et Basse-Rentgen.



- PTO** **Prise Terminale optique**
Point de branchement de la ligne optique installée chez l'abonné
- PBO** **Point de Branchement Optique**
Point de branchement des lignes des locaux à proximité (depuis les PTO)
- PBE** **Boîtiers de Protection d'Epissure**
Boîtier technique installé sur le réseau pour dériver/éclater des fibres
- PM** **Point de Mutualisation**
Regroupe les lignes FttH d'une zone de 300 locaux minimum
- NRO** **Nœud de raccordement Optique**
Accueil des équipements actifs des opérateurs qui fournissent des services à leurs abonnés en aval

FIBRE OPTIQUE : C'EST POUR 2019 - 2020

La 3^e plaque de la CCCE, dont le NRO est positionné à Volmerange, regroupera les communes de Kanfen, Volmerange-les-Mines, Zoufftgen et Escherange. La mise en œuvre du déploiement de la fibre s'opère en plusieurs phases. C'est dans cette optique, qu'une première réunion s'est tenue à la maison communautaire le 21 août 2018 pour valider les adresses de connexion sur le village (particuliers, établissements publics, professionnels et commerces). Lors de la phase suivante, une réunion publique sera organisée en 2019 à Kanfen afin de présenter le déploiement de la fibre et les modalités concrètes d'abonnement. Il est important de préciser qu'à l'occasion de cette réunion, les habitants pourront demander un pré-raccordement. À défaut de ce pré-raccordement, le raccordement ultérieur impliquera des délais rallongés et sera à la charge financière du demandeur. **La commune incite donc tous les Kanfenois à être présents à cette réunion.** À l'heure où nous écrivons ces lignes, les deux opérateurs que sont ORANGE et ÉNES (régie municipale de Hagondange, Basse-Ham & Cattenom) proposeront des abonnements à la fibre optique. Au regard de la demande croissante de raccordement à la fibre, il n'est pas exclu que d'autres opérateurs viennent compléter l'offre initiale.

QUID DU CÂBLE CUELLE ?

Depuis plusieurs années, la société CUELLE offre aux Kanfenois la possibilité d'avoir un bouquet de chaînes supérieur à l'offre hertzienne ou à la TNT grâce au câble déployé sur notre commune. La convention signée entre la commune de Kanfen et cet opérateur TV court jusqu'en 2022. Au regard de l'arrivée de la fibre optique et de ses performances, la convention avec la société Cuelle ne sera pas renouvelée. De ce fait, tous les Kanfenois abonnés au câble Cuelle devront prendre leurs dispositions afin de ne pas avoir une rupture de service. À noter que tous les opérateurs internet proposent dans leurs offres des bouquets TV.



RUES DE LA MINE & SAINTE BARBE

Conjointement avec la commune d'Entrange, une double action est menée sur la rue de la Mine. Tout d'abord, il s'agit de poursuivre l'enfouissement des réseaux engagé par la commune de Kanfen sur ses voiries d'intérêt communal (VIC). L'objectif étant d'enfouir tous les réseaux avant la fin du mandat en 2020. Le montant total des travaux d'enfouissement des réseaux pour la rue de la Mine s'élève à 180 268 €, somme partagée entre les deux collectivités. Ensuite, il a été décidé de profiter de cette opération pour mettre en œuvre des travaux de réaménagement afin de sécuriser cette voie, et notamment réduire la vitesse de circulation des automobilistes. Les travaux de réaménagement s'élèvent à 112 544 €.

En ce qui concerne la rue Sainte-Barbe, elle n'est touchée, dans un premier temps, que par les travaux d'enfouissement de réseaux au titre du budget 2018 (montant des travaux : 63 106,80 €). À noter également qu'une réflexion est actuellement en cours par la commission des travaux pour une programmation de rénovation des voiries communales sur les exercices à venir. Un inventaire sur l'état des VIC sera réalisé afin de déterminer les priorités.





RUE PASTEUR EN SENS UNIQUE

La commune de Kanfen est traversée quotidiennement par un flot de travailleurs transfrontaliers, notamment en tout début de matinée.
La rue Pasteur était régulièrement empruntée par des véhicules n'hésitant pas à rouler à vive allure afin de gagner quelques secondes pour éviter le stop au croisement de la rue de Gaulle et de la rue du Moulin. Afin de sécuriser cette voie et les riverains, la municipalité a fait le choix de mettre cet axe en sens unique.

DÉFIBRILLATEUR ESPACE SOCIOCULTUREL

En France, 50 000 personnes décèdent chaque année d'une fibrillation cardiaque, soit 200 personnes par jour. Les secours disposent de 4 minutes pour intervenir. Actuellement, le taux de survie est de 2 % en France contre 24 % aux États-Unis qui sont équipés de nombreux défibrillateurs. Compte tenu de la fréquentation importante du public à l'espace socioculturel et aux cellules commerciales situés rue d'Hettange, il a été décidé d'installer un défibrillateur à l'entrée de l'espace socioculturel pour faire face à ces situations d'urgence médicale. Un deuxième défibrillateur se trouve également à l'intérieur du gymnase communautaire.



RUE D'HETTANGE

Afin de sécuriser l'accès à l'école élémentaire depuis la rue des Walcourt, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs a fait poser des potelets en bordure de trottoir. Dans l'optique de compléter la sécurisation à l'entrée du village, la signalisation du passage piéton a été renforcée par un marquage au sol et l'implantation d'une signalisation verticale.



ZAC DE RAVILLE LES MAISONS SORTENT DE TERRE



Comme annoncé dans le bulletin annuel 2017, la phase 2 de la ZAC de Raville a bien été engagée pour 14 parcelles.
À ce jour, une voirie provisoire a été réalisée ainsi que la pose des réseaux secs et humides. Les premières constructions sont sorties de terre et 10 permis de construire ont d'ores et déjà été délivrés. Les derniers seront certainement déposés au cours de l'année 2019.
La réalisation de la voirie et l'implantation des candélabres seront mises en œuvre dès l'achèvement de la totalité des constructions.



“ Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines. ”
Victor Hugo

LES PHOTOS DES CLASSES

50 ENFANTS À L'ÉCOLE MATERNELLE



Maternelle, petite et moyenne sections (23 enfants) : Christine Le Devedec Barbaras et Joan Marceillant (ATSEM)



Maternelle, moyenne et grande sections (27 enfants) : Audrey Nierenberger, directrice de l'école maternelle, Mégane Siebert et Élisabeth Mangedard (ATSEM)

66 ENFANTS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



CP (19 élèves) : Magalie Pédron, directrice de l'école élémentaire



CE1 - CE (22 élèves) : Nathalie Lecareux



CM1 - CM2 (25 élèves) : Tatiana Atzeni

“Éducation - Ce qui manque à l'ignorant pour reconnaître qu'il ne sait rien.”
Albert Brie



10 avril 2018

VOUS AVEZ DIT DIDGERIDOO?

Le didgeridoo est un des plus vieux instruments de musique. Il serait apparu chez les aborigènes d'Australie il y a environ 20 ou 25 000 ans. C'est grâce à un intervenant venu d'Alsace, *Triton Squad*, que les enfants de l'école élémentaire ont pu s'initier à cet instrument aux sonorités particulières. Ils ont tout d'abord découvert l'histoire de cet instrument constitué d'un

tronc d'eucalyptus creusé. Ensuite, chacun a pu s'exercer à jouer grâce au didgeridoo d'initiation offert par Michel, l'animateur. Apprendre à respirer, à écouter, à ressentir son corps, à se concentrer et à accepter la nouveauté, tels furent les défis auxquels les enfants se sont confrontés. Mais que personne ne s'y trompe, l'apprentissage s'est déroulé dans les rires et la bonne humeur !



25 mai 2018

LE VAISSEAU à STRASBOURG

Le Vaisseau permet de promouvoir les sciences, la culture scientifique et les techniques d'une manière ludique et interactive. Il montre aux publics la richesse et la diversité des lois physiques, mathématiques ou biologiques qui régissent l'univers. C'est dans le cadre d'une sortie scolaire de fin d'année que les élèves de l'école élémentaire ont pu se rendre une journée entière à Strasbourg et découvrir ce lieu magique. Ici, une seule interdiction, il est interdit de ne pas toucher ! Les activités sont organisées en ateliers, et il est fortement conseillé d'essayer, d'explorer, de toucher et de s'amuser tout en apprenant sur les techniques scientifiques. Les enfants s'en sont donné d'ailleurs à cœur joie ! Cerise sur gâteau (ou le kougelhöpfl plutôt), tout ce petit monde a pris le bateau à midi et a visité Strasbourg tout en dégustant un délicieux repas alsacien.

10 septembre 2018

RÉUNION DE RENTRÉE



C'est dorénavant un incontournable. Quelques jours après la rentrée, les élus réunissent tous les acteurs de la vie scolaire afin d'évoquer cette nouvelle année. Les enseignants, bien sûr, mais aussi les ATSEM, les parents d'élèves, le personnel encadrant et les animateurs de l'association *ECLOS* qui ont tous répondu présent à l'invitation de la mairie. Au programme : le retour à la semaine de 4 jours, les effectifs scolaires et l'accueil d'une nouvelle enseignante, Mme Lecareux qui est en charge des CE1-CE2. Les effectifs des classes sont stables : on compte 50 enfants à l'école maternelle contre 52 l'année passée et 66 enfants en élémentaire pour 64 l'année dernière, soit un total de 116 enfants scolarisés dans nos écoles.

7 avril 2018

OUVERTURE D'UNE 2^e MICRO-CRÈCHE LES P'TITS FRENCH'Y



Le 7 avril 2018, Mme Zaccaria a ouvert une seconde micro-crèche Les p'tits French'y. De nombreux parents accompagnés de leur enfant ont assisté à cet événement, mais également les élus de la commune et du département, comme Madame Rachel Zirovnik, Vice-Présidente du Conseil Départemental. Par ailleurs, il est important de souligner que cette seconde structure vise à satisfaire les nombreuses demandes de garde pour jeunes enfants sur le territoire, et permet d'offrir un moyen de garde complémentaire aux moyens existants.

Les parents de la commune, mais aussi ceux des communes avoisinantes, profitent de ces 2 micro-crèches qui répondent parfaitement aux besoins des enfants. Les équipes sont composées de 5 personnes (toutes diplômées de la petite enfance) par structure qui encadrent au maximum 11 enfants au quotidien. Les nombreuses activités proposées, dont l'initiation à la langue anglaise, permettent de passer d'agréables journées qui se déroulent au rythme de chaque enfant pour la plus grande joie des parents.

23 février 2018

CARNAVAL DES ÉCOLES

Traditionnellement, le vendredi qui précède les vacances d'hiver, les écoles organisent le carnaval in situ. Pour la première fois, les enfants des maternelles se sont rendus à l'école primaire pour fêter cette journée et défiler devant leurs aînés. Côté déguisements, on peut noter, pour les garçons, une forte tendance aux super héros, X-Men et autres « côtés obscurs de la force », tandis que les jeunes filles arboraient les traditionnels déguisements de princesses et de fées. Concernant les enseignants, il semble que les déguisements soient restés assez sobres... allez Mesdames, on compte sur vous pour un peu plus de folie l'année prochaine !



SAISON CULTURELLE 2018

RIRE, APPRENDRE, CRÉER, ÉCOUTER

27 janvier 2018



Julien Strelzyk à l'espace socioculturel pour son spectacle « Julien, en route vers l'Olympia ! »

Notre programmation culturelle a connu un essor tout particulier ces trois dernières années avec la construction de l'espace socioculturel. C'est en s'appuyant sur ce nouvel équipement que la commission *Fêtes & Cérémonies* a concocté un programme en essayant d'associer le maximum d'acteurs locaux de notre territoire.

Déclinée dans un petit fascicule qui est distribué en même temps que le bulletin annuel, la saison culturelle s'appuie sur trois axes forts auxquels adhère la population depuis le début du mandat.

- Les **pièces de théâtre** restent le choix privilégié de nos concitoyens car elles sont suivies en moyenne par une centaine de personnes (par représentation). C'est d'ailleurs dans cet art que nous faisons appel aux acteurs locaux. On notera que la troupe de *l'Île en Joie* d'Illange s'est produite à Kanfen pour la 5^e année consécutive. L'humour n'a pas été oublié et Julien Strelzyk s'est produit pour la seconde fois à l'espace socioculturel qui avait fait salle comble avec 220 spectateurs.

- La **musique** sous la forme de concert tient aussi une place importante dans notre programmation. La chorale de Sainte-Marie aux Chênes *Chœur de Chêne* est revenue pour la seconde fois à Kanfen. Le 17 mars 2018, nous avons aussi eu la chance d'accueillir les chanteurs lyriques de l'Opéra National de Nancy, et ce, dans le cadre du Printemps Musical en Pays Mosellan organisé par la CCCE.

- Enfin, les **conférences** pendant lesquelles nous laissons la parole à des associations du territoire ou à des personnes de notre commune, comme ce fut le cas le 16 novembre dernier. Guy Blaise nous a dévoilé tous les secrets de ces monuments particulièrement répandus en Moselle que l'on nomme les bildstocks. Vous découvrirez dans les pages suivantes toutes les manifestations organisées au cours de l'année écoulée.

L'année 2019 reprendra sur les chapeaux de roues avec le *one man show* de Guillaume PIERRE qui se produira dans notre commune le 26 janvier prochain.

“ Un artiste n'est pas un ouvrier du divertissement qui compte ses heures, il se consume au feu de sa passion. ”
Bartabas



RIRE

LE THÉÂTRE

16 mars 2018



Avec « *Les tête à claque* » (Les Baladins du Val Sierckois) et « *Bon anniversaire chérie !* » (L'île en joie), les amateurs de théâtre, venus nombreux, ont pu se réjouir de retrouver la qualité des prestations de troupes locales en se payant une bonne tranche de rires.

12 octobre 2018



APPRENDRE

CONFÉRENCES, DÉCOUVERTES

6 avril 2018



16 novembre 2018



26 mai 2018

Deux conférences ont été proposées par des acteurs de la vie sociale locale : « *Soutien et aide aux femmes atteintes d'un cancer* » animée par les Dames de cœur de Thionville, et, « *les Bildstocks et les Calvaires* » présentée par Guy Blaise, habitant de Kanfen. La découverte de la faune et de la flore locale a eu lieu en mai sous la forme d'une marche familiale sur les hauteurs du Keybourg. Un grand merci à Alain Durringer pour ses explications.

LES TALENTS CACHÉS CRÉER



3 février 2018

Rendez-vous incontournable de l'hiver, la 2^e édition des talents cachés a débuté par un vernissage apprécié par tous les exposants et invités présents. Plusieurs artistes locaux comme l'association AKLAM de Kanfen et CROQU'ARTS de Rodemack soutiennent cette manifestation depuis le début. Ils présentent leur savoir-faire et vendent leurs créations. Les objets exposés ont ravi les nombreux visiteurs qui se sont d'ailleurs livrés à quelques achats.

9 décembre 2018

LA MUSIQUE ÉCOUTER

Le groupe vocal *Chœur de Chêne* dirigé par Pascal Muller et qui compte pas moins de 54 choristes a clôturé la saison culturelle 2018. Deux temps forts en cet après-midi du 9 décembre : le premier, et c'est bien naturel, consacré aux chants de Noël et le second, à la variété française. Pascal Muller, le chef de chœur n'est d'ailleurs pas inconnu des Kanfenois car il occupe le poste de Directeur Général des Services Techniques à la CCCE.



ARMISTICE 1918

100^e ANNIVERSAIRE



CÉRÉMONIE DU **11 NOVEMBRE**

Pour commémorer le 100^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale et le retour à la paix, la municipalité a choisi de rendre hommage à toutes les victimes de la guerre et en particulier aux nombreux soldats disparus et inconnus qui dorment encore sous la terre meurtrie des champs de bataille ou dans des ossuaires.

Après un voyage à Verdun organisé le 9 novembre pour les scolaires des écoles de Kanfen et d'Entrange, en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves, la cérémonie commémorative du centenaire de l'Armistice a mis à l'honneur le soldat inconnu français et la paix revenue après plus de quatre années de combats.

Après le traditionnel hommage rendu, au monument aux Morts de la commune, à toutes les victimes kanfenoises du conflit, la foule, plus nombreuse qu'à l'habitude a rejoint l'espace socioculturel. Dans un premier temps, Denis Baur, accompagné par de nombreuses personnalités et des élèves a procédé à la plantation d'un chêne, symbole d'une paix que l'on espère éternelle ! Ensuite, tous les participants ont regagné la salle pour assister à un spectacle animé par les enfants de l'école Jean de Raville accompagnés de leurs institutrices. Il portait sur la reconstitution de la cérémonie du choix du Soldat Français inconnu qui s'était déroulée le 10 novembre 1920 dans la citadelle de Verdun en présence d'André Maginot, ministre des pensions. Cette commémoration, fruit de la collaboration entre élèves, parents, enseignants et élus, a montré l'attachement que nous devons tous avoir au devoir de mémoire et surtout à la paix qui aura toujours le visage des hommes de bonne volonté.

De gauche à droite et de haut en bas :

1 - Malgré des conditions météorologiques exécrables, une foule importante s'était réunie autour du monument aux Morts pour célébrer le 100^e anniversaire de l'Armistice. On peut noter la présence de Madame Isabelle Rauch, Députée, de Madame Rachel Zirovnik, Vice-Présidente du Conseil Départemental, de quelques maires des communes voisines, et de Monsieur Serge Hoffmann, Bourgmestre de Habscht.

2 - La petite Nawel Merghemi tient le bouquet de fleurs qui sera posé sur le cercueil du soldat choisi.

3 - Reconstitution de la remise du bouquet au soldat Auguste Thin par André Maginot (incarné par Martin Terver). Les trois autres enfants sont Claude Butin, Baptiste Mattaliano et Téo Tardioli.

4 - Plantation de l'arbre de la Paix en présence de Madame la Députée, de Monsieur le Bourgmestre de Habscht et de nombreux enfants

5 - Reconstitution de la cérémonie du choix du Soldat Français inconnu. Le soldat Auguste Thin est incarné par Claude Butin en habit de poilu.



photo R. Di Bartolomé

LES ÉCOLES RENDENT **HOMMAGE** AUX SOLDATS DE **VERDUN**



photo R. Di Bartolomé

Le devoir de mémoire est un des socles du patriotisme, de cet amour de la patrie et de ceux qui ont donné leur vie pour la défendre. Il doit, impérativement, être entretenu par la célébration des grands moments de son histoire. Pour honorer le 100^e anniversaire de l'Armistice de 1918, les communes d'Entringe et de Kanfen ont organisé, en collaboration avec les enseignants et le Souvenir français, un déplacement à Verdun réservé aux classes de CM1 et CM2. Les scolaires ont rendu hommage aux soldats français, allemands et des colonies encore ensevelis sous les forêts de la « zone rouge » ou dont les ossements retrouvés reposent dans l'ossuaire de Douaumont. Après la visite de la citadelle de Verdun dans laquelle les enfants, installés dans des wagonnets, ont découvert des animations audiovisuelles relatant la vie quotidienne des poilus, les enfants se sont rendus au Fort de Douaumont. Clé de voûte du système fortifié de Verdun, ce fort pris par l'armée allemande dès le début de la bataille de Verdun, reconquis après 8 mois de combat, a fait l'objet d'une balade extérieure qui a permis à la petite troupe d'en comprendre l'infrastructure, l'armement, et l'intérêt stratégique. Après un copieux repas, tous les participants ont retrouvé, dans l'ossuaire de Douaumont, M. Michel Hergat et M. Denis Baur, les maires des deux communes, pour un hommage particulier aux 130 000 soldats inconnus dont les ossements reposent, mêlés pour l'éternité, sous la crypte. Les élus, aidés par deux écoliers, ont déposé une gerbe pour marquer le respect que nous devons à ces morts. Ensuite, pendant que les enfants d'Entringe assistaient à la projection d'un film didactique consacré à la bataille de Verdun, ceux de Kanfen visitaient la crypte, la chapelle puis, à l'extérieur, la nécropole nationale et les mémoriaux rappelant le sacrifice des combattants israélites ou musulmans. Finalement, une belle leçon d'histoire pour préparer les élèves de nos écoles aux cérémonies du 11 novembre 2018, 100^e anniversaire de la fin de la « Grande Guerre ».



photo DR

DE SEPTFONTAINES À HABSCHT

Pour rappel, Kanfen entretient des liens d'amitié avec la Commune de Septfontaines au Luxembourg depuis 2010. Au cours des dernières années, l'État luxembourgeois a vivement encouragé, par le biais de subventions, la fusion des Communes, dans le but de réduire le nombre de petites communes (moins de 3 000 habitants) et de réaliser des économies d'échelle sur le plan des infrastructures publiques (écoles, voiries, transport, énergie, etc). Septfontaines a fusionné avec la Commune de Hobscheid et ce, officiellement depuis le 1^{er} janvier 2018. La nouvelle Commune porte le nom de Commune de Habscht et comprend les villages de Septfontaines, Greich, Roodt (ancienne Commune de Septfontaines totalisant en 2017 un nombre de 843 habitants), d'une part, et d'autre part Hobscheid et Eischen (ancienne Commune de Hobscheid totalisant 3 481 habitants en 2017). La Commune de Habscht compte à ce jour 4 411 habitants et fait partie des 10 Communes du Canton de Capellen. Les habitants de Septfontaines ne sont pas encore, à ce jour, en mesure de nous faire part de leur ressenti sur la fusion, mais y voient indéniablement un aspect positif quant au développement des infrastructures scolaires et de transports publics. Ils accèdent également, par cette fusion, à une programmation culturelle très étoffée, proposée par les nombreuses associations de la nouvelle commune, auxquelles les habitants de l'ancienne commune de Septfontaines ont tout le loisir de participer. Serge Hoffmann, Bourgmestre de Habscht, a souhaité maintenir les liens d'amitié entre nos communes et sa présence à la cérémonie de centenaire du 11 novembre nous conforte dans cette volonté.



LES ÉLUS **VISITENT LE SÉNAT**

Le 25 avril 2018, une délégation d'élus de Septfontaines, d'Entringe et de Kanfen a été invitée par Jean-Marie Mizzon, Sénateur de Moselle, à visiter le Sénat. La matinée s'est écoulée sous les splendeurs de la République et fut agrémentée de récits historiques passionnants. Aux dires de nos amis de Septfontaines, cette escapée parisienne fut fort plaisante et instructive, comme le fut, d'ailleurs, la visite de la chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg l'année passée.

LE RENDEZ-VOUS DES AÎNÉS

18 novembre 2018

“ Les amis sont ceux qui vous forcent au bonheur. ”
Denys Gagnon



Le traditionnel repas des aînés organisé par la commune a eu lieu le 18 novembre, auquel 120 personnes ont répondu présent. Malgré les premiers frimas de l'hiver, l'ambiance fut chaleureuse dans la salle qui pour l'occasion avait été soigneusement décorée par l'équipe municipale et plus particulièrement par les couples Breistroff et Klopfenstein à qui on doit la superbe et originale décoration des tables. Le menu servi par le traiteur Bènière a su ravir nos papilles, tandis que Thierry Arendt a enflammé la piste de danse avec ses musiques. Le spectacle fut assuré en deux parties par Bibi-Schott avec ses tours de magie et de ventriloque. Au regard des éclats de rire et des yeux pétillants des convives, il semble que cette journée passée ensemble fut une belle réussite et fort appréciée de tous. L'émotion a été aussi de la partie lorsque Monsieur le Maire, accompagné de Nathalie Le Lay, 2^e Adjointe, a honoré nos doyens du jour, à savoir Andrée Weber et Marcel Marx, tous deux âgés de 91 printemps. Ce rendez-vous annuel avec nos anciens constitue également un moment privilégié pour le premier magistrat d'évoquer les actions municipales mais aussi de présenter les projets de la commune. Rendez-vous en 2019 !



AU FIL DE L'ANNÉE



RETOUR EN IMAGES SUR QUELQUES ÉVÈNEMENTS COMMUNAUX

20 JANVIER



LES GESTES QUI SAUVENT

La commune, avec le concours des Sapeurs-Pompiers de Thionville, a organisé pour les enseignants, les agents communaux et les membres des associations kanfenoises une matinée d'initiation aux gestes qui sauvent. Deux heures de formation appréciées par tous les participants. Cette action sera reprise en 2019.

11 FÉVRIER



APRÈS-MIDI JEUX

À l'initiative du conseil municipal des enfants, une trentaine de jeunes de 8 à 14 ans se sont retrouvés à l'espace socioculturel pour une après-midi jeux de société et jeux vidéo. Aux dires des enfants, les activités sur écran géant, ça décoiffe !

photo I. Renoir

17 FÉVRIER



NETTOYONS LA NATURE

Les communes d'Entringe et Kanfen se sont associées pour une opération de nettoyage de la rue Sainte-Barbe à Kanfen-sous-Bois. Plusieurs centaines de kilos de débris ont été évacués ! Merci aux élus, agents et citoyens qui ont œuvré dans des conditions particulièrement difficiles.

8 MAI



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La célébration du 73^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 a réuni autour des élus kanfenois, la population, les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Kanfen, les anciens combattants ainsi que la formation musicale de la Lyre d'Hettange-Grande, sans oublier, bien entendu, le conseil municipal des enfants.

14 JUILLET



FÊTE DE L'ÉTÉ

Après les manèges, les jeux, la restauration, le bal et le défilé avec lampions, le grand feu de l'été a clôturé cette belle journée, sous les yeux émerveillés des enfants. Merci à toutes les associations pour leur participation active à cette manifestation.

23 NOVEMBRE



CONCOURS MAISONS FLEURIES

Les gagnants sont :
Pour le concours des maisons fleuries :
1^{er} prix : Béatrice Gérard - 2^e prix : Arlette Schmitt - 3^e prix : Léa Schmuck
Pour le concours des jardins minéralisés :
1^{er} prix : Eugénie Jahnke.

photo R. Di Bartoloméo

6 DÉCEMBRE



SAINT-NICOLAS

Cette année encore, Saint-Nicolas est venu apporter quelques friandises et mots doux aux enfants de Kanfen. Il a notamment visité les écoles maternelle et élémentaire mais aussi les deux micro-crèches et la maison des assistants maternels.

MAIS QUE PEUVENT BIEN FAIRE LES ÉLUS ?

La commune est administrée par un conseil municipal élu pour une durée de 6 ans. À sa tête, le maire, Denis Baur, prépare et exécute les décisions du conseil municipal. Il élabore et suit l'exécution du budget, assure la gestion du patrimoine, organise les travaux, signe les contrats et représente la commune en justice et dans les organismes institutionnels (SMITU, SCOTAT, SDIS, etc.). Mais le maire est aussi représentant de l'État. Dans cette fonction, il agit sous la tutelle judiciaire du Procureur de la République et sous l'égide administrative du Préfet et du Sous-Préfet. Dans sa fonction d'Officier d'État Civil, il enregistre les naissances et les décès et célèbre les mariages. En qualité d'Officier de police judiciaire, il peut recevoir les plaintes, requérir la force publique pour les délits de contraventions. Il est aidé dans sa fonction par les adjoints et les conseillers délégués.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le maire s'appuie à Kanfen sur son équipe composée de trois adjoints, deux conseillers délégués et huit conseillers municipaux répartis dans six commissions. Soucieuse de mettre en place une participation citoyenne lors des discussions menées par les colistiers, la municipalité accueille également plusieurs habitants. Ce deuxième collège donne son avis sur les projets et participe aux préparatifs des évènements communaux.



Commission FÊTES ET CÉRÉMONIES

Daniel Breistroff est en charge de cette commission. Il a 69 ans, est retraité et habite à Kanfen-sous-Bois. En 2014, il est élu pour la première fois. Il occupe le poste de conseiller délégué chargé de la commission *Fêtes, Cérémonies et Culture*. Il coordonne les différentes actions avec Walter Bellofatto et Nicole Greff (élus) ainsi qu'Isabelle Boucher et Sabine Veillet (2^e collège). Ensemble, ils élaborent et organisent le programme culturel et les fêtes patriotiques.



Commission SOLIDARITÉ

La commission de la Solidarité fait office de CCAS. Elle intervient dans le domaine de l'aide sociale et organise également le repas des aînés, la vente des brioches de l'amitié (au bénéfice de l'APEI de Thionville), etc.

De gauche à droite :
Nadine Grosjean, Arlette Schmitt, Yolande Klopfenstein, Daniel Breistroff, Marie-France Breistroff, Nathalie Le Lay, Rémi Hoffmann

Commission TRAVAUX

De gauche à droite :
Sandrine Scheid, Didier Nicloux, Didier Kaizer, Agnès Régnier



Didier NICLOUX 1^{er} Adjoint au Maire

Didier Nicloux, 61 ans, retraité. Dès sa première élection en 2001, il occupe un poste d'adjoint. En 2008, il découvre celui de 1^{er} Adjoint au côté de Denis Baur. Son engagement, il le doit d'abord à son « *désir d'être au contact direct avec les gens et de se sentir acteur dans la vie communale* ». Ses missions sont prenantes et multiples. Il se rend quotidiennement en mairie pour prendre connaissance des problématiques qui lui sont remontées par le maire. Le suivi des travaux engagés par la municipalité occupe une large place dans son temps de travail. En 2018, cet exercice a représenté 3 réunions de chantier hebdomadaires destinées à suivre l'évolution des chantiers lors de l'aménagement des différentes voiries, nouvelle tranche du lotissement de Raville comprise. Par ailleurs, Didier est en charge de la gestion et de l'entretien des bâtiments (écoles, mairie, espace socioculturel, MAM, église, presbytère et ateliers municipaux). Si la gestion du personnel relève de la compétence du maire, ce dernier lui a délégué l'organisation de l'équipe technique. Il doit planifier et superviser leur travail. À côté du maire, Didier participe également aux réunions des Conseils d'École. Il est leur contact privilégié. Enfin, en l'absence du maire, c'est lui qui gère le courrier et assume toutes les autres responsabilités. Sa disponibilité qu'il doit à son « *épouse conciliante* » et son sens de l'intérêt général contribuent à la bonne entente et à la confiance qui règne entre le maire et les adjoints.



Commission VIE ASSOCIATIVE

De gauche à droite :
Nadine Grosjean , Nathalie Le Lay, Germain Hehn, Jean-Charles Varnier.



Commission URBANISME

De gauche à droite :
Isabelle Renoir, Daniel Breistroff, Solène Weber, Emmanuel Gregoris, Roland Di Bartoloméo

Nathalie LE LAY

2^e Adjointe au Maire

Nathalie Lelay, 46 ans, employée privée au Luxembourg. Elle était déjà très investie dans l'associatif mais souhaitait « *savoir comment ça se passait de l'autre côté* ». Éluë pour la première fois en 2014, elle accepte le poste de 2^e adjointe et le maire lui confie l'animation de la vie associative et de la solidarité. Elle anime trois commissions ce qui représente de nombreuses réunions sur l'année sans compter les rencontres hebdomadaires entre le maire et les autres adjoints. La première, *Vie Associative*, l'amène à garder un lien continu avec les associations, à participer à leurs assemblées générales et à gérer les demandes annuelles de subventions. Mais le travail ne s'arrête pas là, elle organise la *Fête de l'Été* et les *Talents Cachés*.

Elle peut compter sur le soutien de Nadine Grosjean et Christelle Liska (élues) et sur celui de Jean-Charles Varnier et Germain Hehn (2^e collègue) sans qui, elle l'affirme, l'ensemble des tâches ne pourrait être exécuté. Dans la commission Solidarité qui fait office de CCAS, Nathalie est en charge de l'organisation du repas des seniors, de la commande et du planning de distribution des brioches de l'amitié. Elle aide également nos concitoyens dans leurs démarches administratives. Daniel Breistroff et Nadine Grosjean (élus), et Marie-France Breistroff, Rémi Hoffmann, Arlette Schmitt et Yolande Klopfenstein (2^e collègue) sont là pour l'épauler. Enfin, sa troisième mission concerne les *liens d'Amitié entre Kanfen et Septfontaines*. Ce travail représente 4 réunions par an et de nombreux échanges pour organiser la fête des liens d'amitié tous les 2 ans, la participation aux fêtes patriotiques et les visites patrimoniales (Sénat en 2018, Esch-Belval en 2017, Centrale de Cattenom ou le Hackenberg les années précédentes). Nicole Greff (élue), Raymond Pilloy et Frédéric Ragazzeni (2^e collègue) accompagnent Nathalie dans ses missions. L'écoute et l'empathie dont font preuve la 2^e adjointe et son équipe contribuent à la réussite de leurs actions.



Roland DI BARTOLOMÉO

3^e Adjoint au Maire

Roland Di Bartoloméo, 71 ans, retraité de l'Éducation Nationale. Engagé au service du village depuis 1983, il est le membre le plus ancien du conseil municipal. Ses responsabilités vont de l'urbanisme au cadre de vie en passant par l'assainissement, la mobilité (il est membre, avec le Maire, du SMITU) et le patrimoine. Depuis qu'il a quitté l'Éducation nationale, il se consacre à ses domaines de compétences aussi souvent que nécessaire. Secondé par Julien Janet, il administre les autorisations d'urbanisme (19 permis de construire en 2018, 27 déclarations de travaux en 2018) et vérifie si les projets déposés sont conformes au PLU avant de les transmettre au service instructeur de la CCCE. Roland renseigne aussi les documents transmis par les notaires lors de ventes de biens immobiliers situés sur le ban de Kanfen. Au cours de sa permanence du mercredi (de 17h à 19h), il accueille et accompagne nos concitoyens dans leurs projets de construction afin que les dossiers soient aussi complets que possible. C'est aussi un homme de terrain qui se plaît à suivre les travaux d'urbanisme dans le village comme il avait suivi, en 2017, avec Daniel Breistroff, les opérations d'assainissement pour permettre le passage à l'assainissement collectif. Avec sa commission composée d'Isabelle Renoir, de Daniel Breistroff de Solène Weber et d'Emmanuel Grégoris (2^e collègue), il participe à

l'achat et à la mise en place de mobilier urbain, de la signalétique des rues, à l'organisation du concours des maisons fleuries et à la préparation de l'avis du Maire pour certains projets d'urbanisme. Roland se consacre aussi à l'étude du passé de notre bourg, mais aussi à celui que nous avons en commun avec la commune luxembourgeoise de Septfontaines pour consolider les liens d'amitié que nous avons avec elle. Avec la collaboration de Jacques Mangin, il s'appuie sur ses recherches pour faire connaître les très riches heures d'un village dans lequel il réside depuis 1980. Toutes ses missions sont conduites au nom du conseil municipal qui a la charge de préserver, autant que faire se peut, notre cadre de vie. Disponibilité et discrétion sont de toute nécessité pour conduire à bien ces missions.

LES AGENTS COMMUNAUX



Stéphane Citerne

Sous l'autorité du maire, les employés communaux travaillent pour la collectivité. Ils contribuent à la qualité de vie et d'accueil du village. Leurs interventions, multiples et indispensables au « vivre ensemble », apportent un service aux habitants. Chaque poste a son importance. Voici un tour d'horizon de leurs missions.

LES AGENTS ADMINISTRATIFS

L'administratif est géré par trois agents présents en mairie.

Stéphane Citerne occupe le poste de secrétaire de mairie, avec toutes les tâches qui incombent à cette fonction. Très polyvalent, c'est le collaborateur principal du maire et des conseillers municipaux. Son rôle est de mettre en œuvre les politiques décidées par l'équipe municipale. Il prépare également les documents administratifs et techniques, les délibérations et assiste au conseil municipal. Sa formation initiale de photographe publicitaire le conduit tout naturellement à prendre en charge la réalisation des documents de communication de l'équipe municipale : bulletin annuel, Kanfen Infos, guide pratique, programme culturel, etc. Il exerce un travail dont les maîtres mots sont organisation et confiance.

Après 23 ans passés à l'Office Public d'HLM du Département, **Martine Boucher** a rejoint la mairie en 2002. Elle s'occupe de l'état civil, enregistre et prépare les actes de naissances, reconnaissances, mariages et décès. Martine tient aussi à jour la liste électorale et met en place l'organisation de toutes les élections grâce à sa maîtrise du code électoral. Elle est par ailleurs le premier contact des administrés avec la mairie. L'accueil des usagers s'effectue donc dans les meilleures conditions : appréciant le contact avec le public, son sens de l'écoute et sa discrétion sont unanimement reconnus.

Julien Janet en sa qualité d'agent comptable traite la comptabilité communale : saisie des factures, établissement des salaires, liquidation des mandatements, gestion des lots de chasse, etc. Julien prépare et rédige les documents budgétaires et assiste le Maire dans l'élaboration du budget. Il est également régisseur de recettes, c'est-à-dire qu'il est en charge, pour le compte du comptable public, de l'encaissement des recettes liées aux services de proximité (coupe de bois, spectacles, photocopies, etc.). Son poste demande rigueur et neutralité.



Martine Boucher



Julien Janet



Élisabeth Mangeard



Joan Marcellant



Brigitte Loch



Danielle Guerder

FAIRE VIVRE LA **COMMUNE** : UN TRAVAIL AU **QUOTIDIEN**



Éric Jequel et Yann Niedercorn

Photo du haut : Arrosage estival des massifs
photo du bas : Aménagement des locaux des ouvriers



Ramassage des sapins

LES AGENTS TECHNIQUES

Les travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie incombent aux agents techniques. **Éric Jequel, Yann Niedercorn, Jean-Marie Scheidt** (en qualité de saisonnier) et **Karine Marchand** (actuellement en maladie) agissent quotidiennement et selon les saisons dans des domaines les plus variés. Ils ont pour missions les travaux d'entretien, de réparation, de maintenance et de tonte afin de contribuer à la propreté du village. Leurs interventions s'effectuent dans les bâtiments publics et sur les voiries communales. Leur disponibilité les conduit aussi à apporter leur aide aux différentes activités et manifestations organisées par la mairie.

LES AGENTS D'ENTRETIEN

La vie municipale doit aussi énormément aux deux agents de service. **Danielle Guerder** s'occupe tout particulièrement de la propreté des salles de classe de l'école élémentaire et de l'espace socioculturel mais aussi de l'entretien des massifs floraux.

Quant à **Brigitte Loch**, recrutée en 2017, elle a en charge l'entretien de la mairie et surtout des cellules commerciales dans ses parties communes et pour le compte du boucher



Entretien des pelouses

LES AGENTS DES ÉCOLES

Enfin, au service de la petite-enfance, **Joan Marceillant** et **Élisabeth Mangeard** occupent le poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM). Leur travail consiste à assister les enseignants pour la réception, l'animation des activités scolaires et l'hygiène des jeunes enfants. Parmi leurs attributions figurent aussi la préparation et le nettoyage des locaux et du matériel. Ce métier requiert calme, patience et esprit de groupe.

Il était important de présenter toutes ces personnes qui jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement administratif et technique de notre village. Le service public qu'ils assurent contribue au bien-être de nos concitoyens.

Pour rappel, la mairie est ouverte les lundis, mercredis et jeudis de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et les mardis et vendredis de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Entretien de la zone verte par Jean-Marie Scheidt



Ateliers municipaux



Travaux d'installation sanitaire



PARC PAYSAGER PÉDAGOGIQUE CONFORTER LES ACTIVITÉS DE LOISIRS À L'ENTRÉE DU VILLAGE

Un nouveau projet se dessine à l'arrière de l'espace socioculturel. Il s'agit de la création d'un parc paysager. Ce dernier complètera les infrastructures existantes que sont les cellules commerciales, la salle communale, l'aire de jeux pour les jeunes enfants et les terrains de sport. Ainsi sur près de 2 hectares, un espace paysager verra le jour, isolé de son environnement routier grâce à la constitution d'un merlon haut de plus de 4 mètres. L'aménagement de chemins de promenade, la plantation de 45 arbres, la réalisation de deux placettes circulaires pavées rendront les lieux propices à la détente. L'objectif est de proposer à la population un arboretum pédagogique avec des végétaux d'origine locale. Ainsi les enfants pourront fabriquer des nichoirs, des hôtels à insectes ou encore des abris pour les batraciens. Une aire de pique-nique sera également implantée sur le site ainsi que d'autres équipements sportifs et associatifs. Bien évidemment, plusieurs massifs de plantes vivaces, de rosiers, de graminées et des arbustes agrémenteront l'ensemble. L'idée est de rendre convivial ce parc paysager qui se veut intergénérationnel. Les habitants pourront se l'approprier durant toute l'année, à chaque saison lors d'événements festifs ou de moments plus privés. Pour la réalisation de cet aménagement, la commune a demandé conseil au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et a choisi la société Décor Harmonie Réalisation pour la réalisation de ces travaux. Le montant de l'opération s'élève à 129 977,12 € TTC.

LOCAUX ASSOCIATIFS ET CELLULE COMMERCIALE

Afin de répondre à la demande des associations qui sollicitaient de meilleures conditions de fonctionnement pour la pratique de leur sport, le conseil municipal a décidé la réalisation de locaux ouverts aux associations de la commune. Le bâtiment viendra se positionner dans le prolongement du court de tennis et sera construit sur deux niveaux. Sa surface totale sera d'environ 200 m². Au niveau 1, chaque association pourra ainsi disposer de locaux comprenant : douches, sanitaires, espaces de stockage et salle de réunion. Les clubs de pétanque et de tennis qui exercent leur activité sportive à proximité sont d'ores et déjà intéressés pour faire vivre ces locaux. Il est à noter également que le terrain de pétanque sera déplacé sur l'espace situé entre le terrain de tennis et le city stade. L'ancien terrain restera disponible pour des compétitions exceptionnelles. La capacité d'accueil des compétiteurs passera ainsi de 64 à 80 en Championnat Départemental des clubs. Pour satisfaire la demande toujours croissante de commerçants voulant s'installer à proximité du parking de covoiturage, le conseil municipal a décidé d'aménager une nouvelle cellule commerciale d'une superficie totale de 100 m² au-dessus des locaux associatifs. Ce projet est aujourd'hui en bonne voie et s'oriente vers l'installation d'une crêperie. Le montant total des travaux lié à la construction de ce bâtiment est estimé à 200 000 € HT.

LISTE ÉLECTORALE

CE QUI CHANGE AU 1^{er} JANVIER 2019

À compter du 1^{er} janvier 2019 est entrée en vigueur une réforme sur les modalités de gestion des listes électorales dont la tenue est confiée à l'INSEE. Cette instance créera un répertoire électoral unique (REU). Elle met fin au principe de révision annuelle et facilite l'inscription des citoyens en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1.

Les maires se voient transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits.

Une commission de contrôle sera mise en place à compter du 10 janvier 2019. Les membres, pour la commune de Kanfen, nommés par le Préfet sont Agnès Regnier, Germain Hehn et Yolande Kieffer.

En pratique, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la mise en œuvre du REU nécessite la numérotation de l'ensemble des électeurs et donc l'édition d'une nouvelle carte électorale. Ainsi, pour cette élection, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019 (6 semaines avant le scrutin). Une permanence sera assurée le samedi 30 mars 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.

À noter également que les électeurs en double inscription (c'est-à-dire inscrits sur les listes municipales et consulaires) ont jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits.

KANFEN

ENTRE LES LIGNES



Arlette Schmitt et Andrée Weber interviewées par Vianney Huguenot.

Le projet d'édition d'une monographie sur Kanfen prend forme. Vianney Huguenot, que vous pouvez entendre sur France Bleu Lorraine Nord et qui a été retenu pour l'écriture de ce document, est intervenu plusieurs fois pour réaliser des interviews de nos habitants « *mémoires du village* ». Ces personnes ont pu témoigner et apporter beaucoup d'informations sur notre village : histoire, anecdotes, vie associative, commerces, etc. D'autre part, de nombreux Kanfenois contribuent à la réalisation de ce document. En effet, des photographies et documents historiques ont été prêtés afin d'être numérisés. La municipalité tient tout particulièrement à remercier les concitoyens qui, par leurs prêts, enrichiront de manière significative le document qui devrait être publié avant la fin de l'année 2019.

GESTES CITOYENS



François Scheidt enlève les mauvaises herbes sur l'espace public devant chez lui.

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale s'est inscrite dans une démarche d'amélioration du cadre de vie et de développement d'attitudes écocitoyennes.

Dans le bulletin annuel 2017, nous avons consacré deux pages à rappeler les attitudes écocitoyennes qu'il nous faut adopter et notamment en ce qui concerne l'entretien des trottoirs devant nos habitations et la préservation des espaces verts.

Force est de constater qu'il reste encore des progrès à faire pour éviter les déjections canines qui polluent nos rues et nos massifs floraux.

C'est pourquoi il est important de relever les gestes citoyens de nos habitants qui n'hésitent pas à enlever les mauvaises herbes sur l'espace public devant leur propriété ou qui, après avoir oublié le sac plastique, reviennent pour enlever les déjections de leur chien.

Un grand bravo et remerciement à ces gestes qui honorent leurs auteurs !



Stellio Laderval nettoie « un oubli » de son chien.

A31 BIS

INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS !



LA CONCERTATION EST OUVERTE

Le projet A31 Bis entre Gye et la frontière luxembourgeoise vise à répondre aux enjeux de mobilité sur le sillon lorrain. Il améliorera les conditions de circulation et de sécurité sur l'A31 et accompagnera le développement économique de la région en facilitant les déplacements, et ce, en complément des autres modes de transport.

Les Assises Nationales de la mobilité et les Travaux du Conseil d'orientation des infrastructures (COI) ont confirmé l'urgence à agir sur le secteur nord et l'intérêt d'intervenir également sur les secteurs centre et sud de manière progressive à moyen et long terme.

Ainsi, le projet A31 Bis se poursuit en concertation avec le territoire.

L'État attend une expression de plus grand nombre sur les caractéristiques d'aménagement proposées et les variantes soumises à la concertation afin d'éclairer, pour chacun des secteurs, le choix du scénario préférentiel d'aménagement à porter à l'enquête publique.

www.a31bis.fr



photo ASK

L'ASK A 45 ANS !

Samedi 1^{er} septembre 2018, l'ASK a soufflé ses 45 bougies !!! Une belle et bien longue journée, de quoi se remémorer les années passées. Tout au long de la journée, des surprises et des cadeaux ont été distribués ; d'anciens membres fondateurs du club sont également venus. L'ASK a mis en œuvre avant tout son esprit de convivialité et de sportivité, toutes les catégories étaient représentées, des babys aux séniors. Des rencontres se sont succédées, les séniors féminines contre les Red Boys féminines (Lux), les séniors masculins contre une équipe d'anciens joueurs et pour finir un match de gala entre le HC Berchem (D1 Lux) et Grand Nancy (N3) de toute beauté. Qui dit anniversaire, dit gâteau ! Monsieur le Maire Denis Baur, Madame la Députée Isabelle Rauch, Madame Rachel Zirovnik représentant le département de la Moselle, Monsieur Robert Kaizer Président d'honneur du club, et Monsieur Alain Ansaldi actuel Président du club, ont pris plaisir à découper ensemble le gâteau. Après leurs allocutions, tout le monde a pu partager le verre de l'amitié offert par le club. Alain Ansaldi a tenu à remercier tous les sponsors pour leur soutien, les membres du comité de Moselle de handball pour son dévouement, et également tous les membres du comité qui ont œuvré pour que cette journée soit inoubliable, et elle le fût. L'ASK donne déjà rendez-vous à toutes et à tous pour ses 50 ans en 2023 ! Pour l'heure, place à la saison qui s'annonce déjà pleine de promesses.

BOUGER À KANFEN



L'association « *Bouger à Kanfen* » propose la pratique d'activités physiques et sportives à un large public d'adultes au gymnase communautaire de Kanfen. En perpétuelle évolution de ses offres et grâce à l'engagement de ses animateurs, un programme varié propose un choix de sept cours par semaine. Il s'agit notamment de **deux cours de Pilates** (activité qui connecte le corps et l'esprit), **un cours de Zumba** (activité de plaisir et de rencontre), **un cours de Body shape/pound** (idéal pour l'endurance et le renforcement musculaire), **un cours de Body-sculpt** (discipline alliant coordination et cardiotraining), **un cours d'activité gymnique tendance Wellness** (activité combinant équilibre, expression et entretien corporel) et enfin **un cours de marche nordique** (Kanfen et ses environs offrent de nombreuses possibilités pour cette pratique en extérieur). Cette année encore le public est au rendez-vous, l'association compte 130 pratiquant(e)s. Il n'est jamais trop tard pour participer à une activité physique, quels que soient notre âge ou nos envies. Le comité reste à la disposition de toutes celles et tous ceux qui souhaitent rejoindre l'association ou tout simplement obtenir des informations.
Contact : Michèle Malagnac - 06 84 84 84 19

KARATÉ CLUB KANFEN



photo Karaté Club de Kanfen

L'association existe depuis 2016. Contrairement aux idées reçues, le Karaté est un art martial accessible à tous, basé sur la non-violence, le respect et le développement personnel. Il existe différents aspects du Karaté, le combat, le Kata (combat virtuel) et la self défense (savoir se défendre). Le Karaté permet à tous de développer motricité, confiance en soi et discipline.

Les horaires des entraînements sont les suivants :

Pour les enfants à partir de 4 ans :

Le mardi de 16 h 30 à 18 h à l'espace socioculturel et le jeudi de 17 h 30 à 19 h au gymnase communautaire (mezzanine).

Pour les ados et gradés :

Le jeudi de 16 h 30 à 17 h 30 au gymnase communautaire de Kanfen (mezzanine). Pour les ados et gradés, les cours sont suivis et encadrés par un entraîneur diplômé d'État. De nombreux champions viennent de toute la France et de l'étranger pour s'entraîner dans nos cours élites. On compte de nombreuses élites nationales et internationales. Hugo, Rémi, Sydney et bien d'autres sont en détection jeunes Équipes de France.

Renseignements au 06 50 37 65 60

Facebook : Karate Club Kanfen



APE : KERMESSE DE FIN D'ANNÉE

L'Association de Parents d'Élèves s'implique activement toute l'année afin de participer au financement des activités ou sorties pédagogiques des écoles. En juin, l'APE était ravie d'offrir aux enfants et aux parents une journée festive et conviviale en organisant la kermesse des écoles. Le spectacle des enfants (préparé avec les enseignantes), des jeux géants ou encore des structures gonflables ont permis d'assurer l'animation et de proposer une journée unique. Barbecues et friteuses ont tourné à plein régime à la pause méridienne. Parmi les nouveautés de l'APE, la machine à pop-corn, pour le plus grand plaisir des petits et grands. L'an passé, plus de 4 500 euros ont été reversés aux écoles, ce qui démontre le dynamisme de cette association. Pour preuve, le bilan moral très riche en événements lors de sa dernière Assemblée Générale : soirée dansante, vente de chocolats, potirons ou sapins, marché de Noël, spectacle à carnaval, kermesse...
Pensez à réserver votre soirée du 16 mars pour la soirée dansante de l'APE !

LES ASSOCIATIONS

- AKLAM (loisirs et arts manuels).....Pdte : Rénilde JACOBS - aklamkanfen@gmail.com
- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS.....Pdt : Raymond PILLOY - tél. : 03 82 50 67 75
- APE (parents d'élèves).....Pdte : Estelle BUTIN - ape.kanfen@gmail.com
- ASK (Handball).....Pdt : Alain ANSALDI - tél. : + 352 621 799 798 - askanfen57@gmail.com
- BOUGER À KANFEN.....Pdte : Michèle MALAGNAC - tél. : 06 84 84 84 19 - e.tiennette@wanadoo.fr
- CLUB DU 3^e ÂGE.....Pdte : Mauricette DAMAISON - contact en mairie
- CONSEIL DE FABRIQUE.....Pdt : André SCHWEITZER - tél. : 03 82 50 63 25 - schweitzer.andre@wanadoo.fr
- KARATÉ CLUB KANFEN.....Pdte : Aline MANSARD - tél. : 06 50 37 65 60 - karatekanfen@hotmail.com
- PÉTANQUE KANFENOISE.....Pdt : Gilbert LEVAL
- SYNDICAT DES ARBORICULTEURS.....Pdt : Gabriel LANG - tél. : 03 82 50 64 29 - gabriel.lang@wanadoo.fr
- TCK (Tennis).....Pdt : Stellio LADERVAL - tc.kanfen@fft.fr



CONSEIL DE FABRIQUE : INSTALLATION DU NOUVEL ABBÉ

Le dimanche 30 septembre 2018, l'abbé Dominique Thiry, vicaire général, est venu installer liturgiquement un duo presbytéral in solidum : l'abbé Thierry Min et l'abbé Samuel Ilboudo. L'abbé Min sera le modérateur pour impulser le mouvement comme a eu l'occasion de le souligner le vicaire général. L'abbé Samuel Ilboudo est originaire du Burkina Faso. À bientôt 60 ans, il vient faire une expérience pastorale originale. Il est installé à Volmerange-les-Mines (Communauté de paroisses Saint-Jean XXIII de Keybourg) où il découvre la fraîcheur du nord du département mais surtout où il goûte à un accueil chaleureux. Comme l'abbé Min, il a été ordonné prêtre en 1995. Ensemble, ils vont œuvrer sur les paroisses des quatre communautés de paroisses du nouvel archiprêtre d'Aumetz. Au nom des maires du secteur, le maire de Volmerange a souligné que « l'arrivée d'un curé dans une commune réjouit le cœur des paroissiens, touche une grande partie de la population qui le rencontre de façon occasionnelle lors des événements d'une vie, mais laisse aussi dans l'indifférence un certain nombre de gens ». À la fin de la célébration, le vicaire général a tenu à remercier tout particulièrement les différents acteurs pastoraux, les deux prêtres coopérateurs, l'abbé Jacobi et l'abbé Krasny, les deux prêtres retraités, l'abbé Wenner et l'abbé Belvoix, les trois animatrices laïques en pastorales, mesdames Caruso, Meo et Surus, mais plus encore tous les baptisés qui vivent leur baptême en s'engageant comme choristes, fabriens, enfants de chœur, bénévoles de tous les instants. Le verre de l'amitié a été offert à tous à l'issue de la cérémonie.

L'Abbé Samuel ILBOUDO

L'abbé Samuel Ilboudo est un prêtre du diocèse de Kaya au Burkina Faso, originaire de Boulsa. Il est né le 30 août 1959, dans la même localité, de parents chrétiens catholiques. Son papa fut catéchiste. Sa vocation est née au sein de sa famille, inspirée par l'exemple de vie de ses parents. Après ses études à l'école primaire, toujours à Boulsa, il entre en 1984 au séminaire des aînés à Dapaong (Togo). Il y restera quatre années durant pour ses études secondaires. Il revint au Burkina Faso en 1988 où il poursuivit des études philosophiques au grand séminaire Saint Jean-Baptiste de Ouagadougou. En 1990, il commença ses études théologiques au grand séminaire Saint Pierre-Claver de Bobo-Dioulasso (toujours au Burkina Faso). Il est ordonné prêtre le 8 juillet 1995 pour le compte du diocèse de Kaya. Depuis lors, il a travaillé dans plusieurs paroisses du diocèse, occupé plusieurs responsabilités et accompagné différents mouvements ecclésiaux.



Même si l'exercice d'élaboration du budget est récurrent, il n'en devient pas moins plus compliqué chaque année. Les logiques de réduction des dépenses ont atteint un seuil difficilement compressible, sauf à toucher aux dépenses scolaires et périscolaires ou aux subventions des associations.

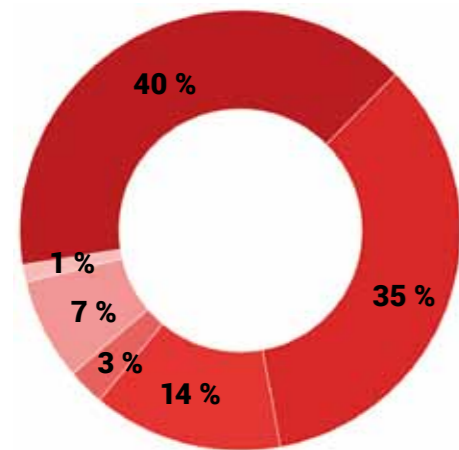
Il reste aussi le levier fiscal que nous ne souhaitons pas activer au regard de l'engagement que nous avons pris. Dans ce contexte compliqué, l'équipe municipale a néanmoins su maintenir un niveau d'investissement à la hauteur de l'ambition que nous avons affichée pour notre mandat.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

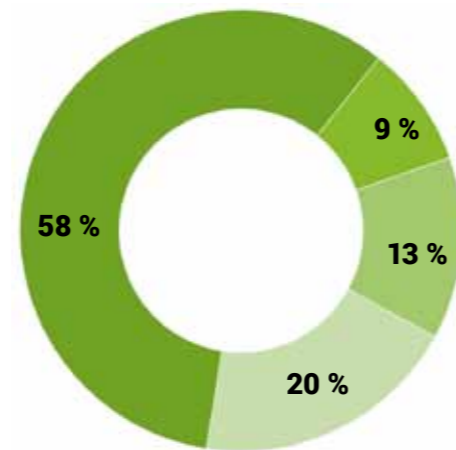
Consommation des crédits arrêtée au 20 décembre 2018

Le compte administratif que nous sommes en mesure de présenter à la date de parution du bulletin est conforme

aux prévisions budgétaires. Il fait apparaître un excédent prévisionnel de 82 530 €.



DÉPENSES : 870 879 €



RECETTES : 953 409 €

Charges à caractère général	347 965 €	Impôts et taxes	555 095 €
Charges de personnel	301 542 €	Dotations, subventions, participations	84 722 €
Charges de gestion courante	121 356 €	Ventes de produits (forêts, etc)	127 454 €
Charges financières	23 690 €	Autres produits exceptionnels	186 138 €
Atténuation de charges CCCE	65 396 €		
Autres	10 930 €		

ÉVOLUTION 2013 - 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT (recettes - dépenses)

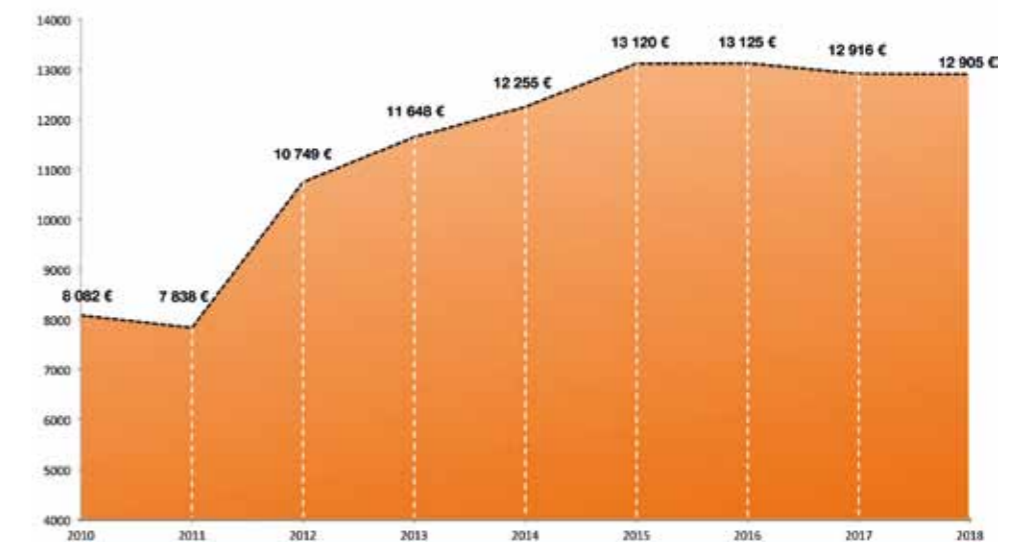
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses réelles de fonctionnement	654 482 €	661 319 €	672 352 €	705 883 €	823 946 €	870 879 €
Recettes réelles de fonctionnement	798 701 €	1 157 965 €	872 637 €	836 476 €	902 876 €	953 409 €
CAF brute *	144 219 €	496 646 €	200 285 €	130 593 €	78 930 €	82 530 €

* **La Capacité d'Autofinancement brute** (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement. Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de

cession d'immobilisation) et les charges réelles. Elle mesure la capacité de la commune à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

ÉVOLUTION DES CHARGES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 2010 À 2018

Une analyse plus fine des dépenses de fonctionnement fait apparaître que les charges énergétiques représentent une part non négligeable des charges générales. Cette dépense qui comprend les consommations d'eau, d'électricité et de gaz s'élève à 43 340 € soit 30,33 % des dépenses courantes. Le choix de l'éclairage public à LED a permis toutefois de maintenir les coûts comme le montre le graphe ci-dessus et ce malgré l'augmentation du nombre de candélabres (277 dont 189 à LED). On notera également les contributions aux différents organismes



(SMITU, SDIS) qui s'élèvent à 28 620 € et la subvention de 33 872 € qui ne cesse d'augmenter au regard de la fréquentation toujours plus importante de cette structure.

MAINTIEN des TAUX D'IMPOSITION depuis 2008

LES TROIS TAXES

		Moyenne des communes CCCE
Taxe d'habitation	13,60 %	15,03 %
Taxe foncière bâti	16,84 %	16,87 %
Taxe foncière non bâti	78,65 %	69,96 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Tableau récapitulatif des subventions versées aux associations et écoles en 2017 et 2018

	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ - ASSOCIATIONS LOCALES	
	MONTANT 2017	MONTANT 2018
SPORTIVES	Tennis Club de Kanfen	1 295 € / 1 017,50 €
	Pétanque Kanfenoise	1 017 € / 1 135 €
	Association Sportive Handball (section handball)	3 260 € / 3 240 €
	Bouger à Kanfen (gymnastique)	1 600 € / 1 857 €
	Karaté Club Kanfen	849,20 €
CULTURE LOISIRS	Amicale des Sapeurs-Pompiers	850 € / 810 €
	Club du 3 ^e âge	500 € / 485 €
	Association Kanfenoise Loisirs Arts Manuels	600 € / 600 €
	APE	680 € / 680 €
	Arboriculteurs	680 € / 660 €
ÉCOLES	École primaire : participation aux frais de transport	3 000 € / 3 000 €
	École maternelle : participation aux frais de transport	1 000 € / 1 000 €
	Association Éclos (Périscolaire)	28 632 € / 33 872,27 €
AUTRES	Anciens combattants Hettange-Grande	100 € / 100 €
	Associations des Dames de Cœur	100 €
TOTAL	43 314 €	49 405,97 €

LARA KEBAB - GRILL
KANFEN



03 82 88 27 77

*Boulangerie pâtisserie
salon de thé*

Le fournil de Kanfen
LD
Danny Le Douaré

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
de 4 h 30 à 19 h 30
DIMANCHE de 4 h 30 à 17 h

36 rue de Hettange
57330 KANFEN
tél. : 33 (0)382 87 10 00
lefournildecanfent@gmail.com

fabrication artisanale

 **citéos**

Éclairage Public
Mise en valeur du patrimoine
Illuminations festives
Équipements urbains dynamiques

ZAC Unicom - 57970 BASSE-HAM
Tél. : **03 82 56 68 98** - Fax : **03 82 82 95 33**

Crédit Mutuel

Hettange-Rentgen-Garche
16 rue Patton - 57330 Hettange
23 rue de Meilbourg - 57100 Thionville

ALAIN KAIZER
06 11 37 55 55
email : kaizer.alain@gmail.com



TERRASSEMENT
1, rue Robert SCHUMAN - 57330 KANFEN

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
AU FUMET LORRAIN
- CHEZ GOREI -



OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 8 H À 19 H 30
SAMEDI DE 8 H À 19 H

34 rue de Hettange - 57330 KANFEN
Tél. : +33 (0)3 72 52 02 70

 **SARL NAGELSCHMIT**
Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage

11 rue de Malling - Métrich
57970 KOENIGSMACKER

Tél : 03 82 58 22 40 / 06 74 97 94 40
Fax : 09 64 32 43 72
laurent.nagelschmit@orange.fr

ID ARCHITECTURE



ANNOUË BOÏM / ANAS GÖBLER / JACOB NICOLAI

Espace Cormontaigne - 2 boulevard Henri Becquerel - 57970 YUTZ
Tel: 03.55.84.00.04 e-mail: idarchi.agence@gmail.com

La P'tite Bûche
Bois de chauffage

- Livraison de bois sec toute l'année
- Bois dur de qualité premium
- Tassement à domicile sur demande

(+33) 6 72 26 95 57
laplitedebuche@gmail.com

3 rue de Lorraine • 57330 KANFEN

Institut de beauté Maia



30 rue d'Hettange
57330 kanfen

03 54 86 18 87

La relaxation avant tout !

UNE FORCE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE

- | TRAVAUX PUBLICS
- | TRAVAUX SPÉCIAUX
- | ENVIRONNEMENT
- | AMÉNAGEMENT & PROMOTION



LINGENHELD GROUPE

9A, rue Saint Léon IX, 57850 DABO
03.87.03.02.70 | info@lingenheld.fr | www.lingenheld.fr

Pour vos fêtes de Noël
Vente de sapins

Parking de covoiturage

À KANFEN



Livraison gratuite à domicile

STEPHANE VAN LANDEGHEM
HAUTE COIFFURE FRANÇAISE
VISAGISTE - RELOOKING
SOLARIUM - POST D'ONGLES



26 avenue de la liberté
Volmerange les mines
57330

03.82.50.29.99

MAGASIN DE légumes bio
à l'Arpent Vert

32 rue d'Hettange
57330 KANFEN
(parking de covoiturage)

03 82 88 35 00
06 72 10 38 40

Magasin de Fruits et Légumes Bio
Produits Fermiers du Terroir en direct des producteurs
Produits Laitiers et Fromages à la coupe
Compositions de Corbeilles Gourmandes

Ouvert du Mardi au Samedi de 9 H à 19 H



GREMLINGTP
TRAVAUX PUBLICS

03 82 88 28 10

Odyssee



Courtage en Assurances
et Crédit immobilier

Partenaire patrimonial de votre famille, nous vous accompagnons dans toutes les étapes de votre vie
Épargne - Santé - Prévoyance - Crédit immobiliers
Rachat de crédits - Regroupement de crédits

Isabelle BAZIN
06 13 87 41 05
isabelle.bazin@odyssee-ep.com

Gilles ANIBALDI
06 75 01 71 80
gilles.anibaldi@odyssee-ep.com

Produits et services adaptés aux FRONTALIERS

Siège social : 3 rue du Linkling - Carré Le Korn - 57180 TERNVILLE
- Tél. : 03 82 83 77 94 - contact@odyssee-ep.com -
ORIAS N° 18 003 400

Les p'tits French'y
Micro crèche bilingue



Mme Giuseppina Zaccaria
Directrice
Portable : 07 82 53 17 82

6 & 6A rue des Walcourt - 57330 KANFEN - Tél. : 03 82 90 01 75
contact@lesptitsfrenchy.com - www.lesptitsfrenchy.com

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE • SYSTÈMES DE GESTION DU BÂTIMENT



ELECTRICITE V.E

LOR ELEC
45 rue Carnot - BP33
54190 VILLERUPT
03 82 89 29 97
www.lor-elec.com • contact@lor-elec.com

BOGUET
106 rue Général Henry
57290 FAMECK
03 82 58 11 83

SUPERMARCHÉ

MATCH



Récupération d'eau de pluie
Assainissement non collectif
Déconnexion de fosses



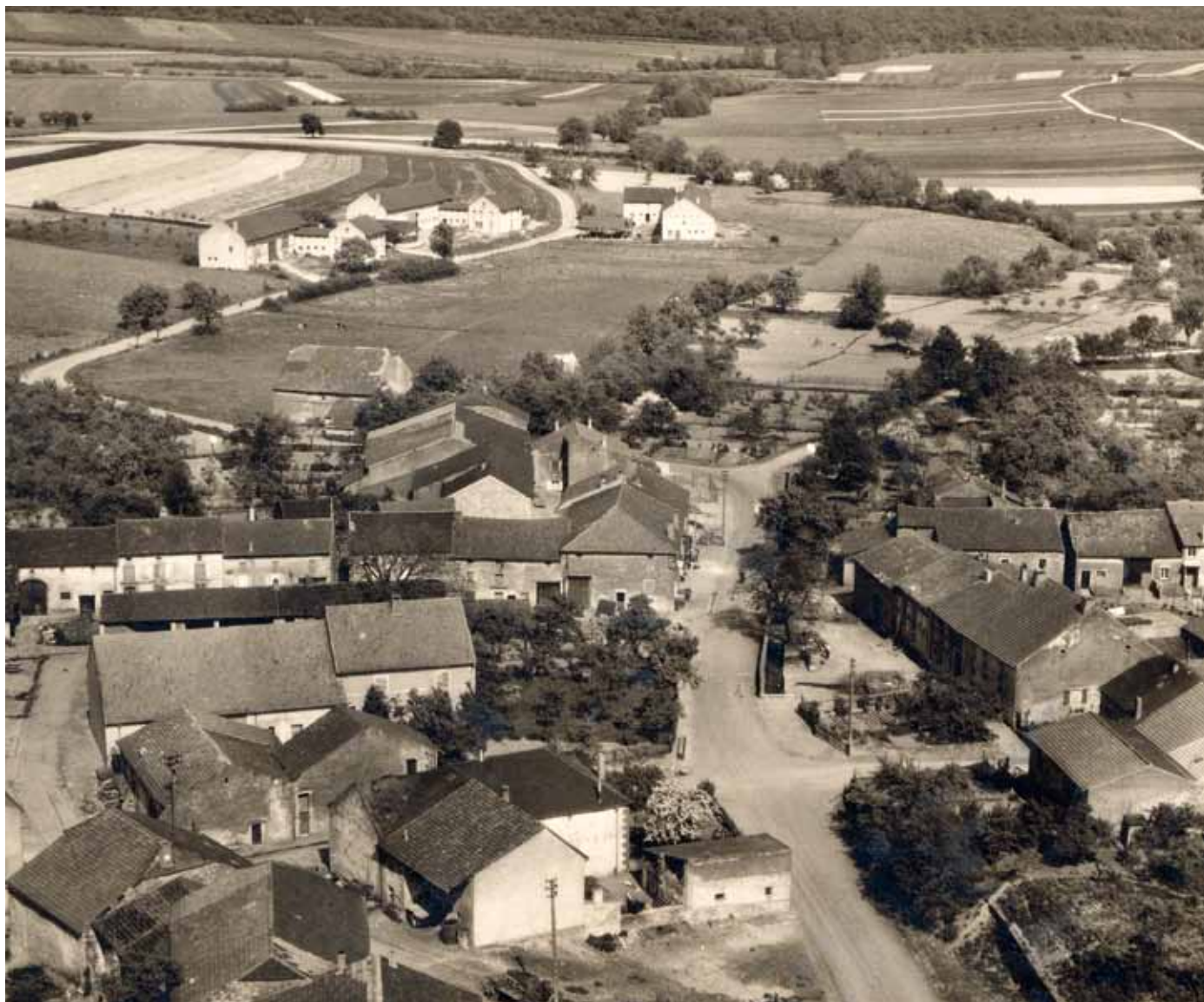
70 avenue des Tilleuls
57190 Florange
06 16 86 79 09

www.bieau.eu

Merci à nos partenaires qui nous permettent de financer cette publication.

LES FERMES ALLEMANDES

FICHE PATRIMOINE *de Kanfen*



En haut à gauche de l'image, un des îlots constitués de 3 fermes en sortie de village, rue de Zoufftgen

Après la Seconde Guerre mondiale, et pendant très longtemps, les nouvelles frontières de notre village, en direction de Zoufftgen ou d'Hettange-Grande, étaient constituées par deux îlots de trois grandes fermes « proches des champs, clôturant le noyau villageois » : ces fermes modèles, pratiques par leur emplacement et assez éloignées des demeures les plus proches pour leur éviter des nuisances, ont été construites, sous l'occupation, par les autorités allemandes de 1943 à 1944.

Lors de l'annexion de la Moselle au III^e Reich, après 1940, l'application de la doctrine de Walter Darré, Führer des paysans et promoteur de l'erbfhof mais aussi la volonté de l'administration allemande de reconstruire des

bâtiments agricoles détruits pendant les hostilités, dans le cadre de la Wiederaufbau, ont entraîné l'édification de tout un ensemble de fermes « héréditaires » sur notre territoire. L'objectif étant de faire de notre région une réserve alimentaire pour les besoins de l'Allemagne. Les six fermes dites « Allemandes » de Kanfen, dont seules trois d'entre elles n'ont pas été trop dénaturées, ont été inaugurées officiellement le 25 mars 1944. Imaginées par Émile Steffan (1899-1968), un architecte allemand spécialiste des églises, elles sont construites selon deux plans autour d'une cour intérieure. Si le bâtiment d'exploitation est toujours parallèle à l'espace public, la partie réservée à l'habitation est perpendiculaire à la rue pour

les unes et parallèle à cette dernière pour les autres. Elles affichent toutes des points communs : logis élevé au-dessus d'une cave et disposant d'un étage habitable relié par une galerie ou un hall de services à la partie agricole. Cette dernière abrite une étable, une écurie et une porcherie au-dessus desquelles s'élève un immense fenil bien aéré. Entre d'autres différences, on peut remarquer l'entrée à la partie habitable. Trois d'entre elles présentent une porte en façade sur rue, alors que l'accès aux trois autres se fait par la cour intérieure.

Aujourd'hui, rattrapées ou noyées dans le nouveau tissu urbain, elles ont perdu leur fonction agricole à l'exception de l'une d'entre elles, sise rue de Gaulle.